

# UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DE LA CRISE

## Réagir fort !

La rentrée a commencé par un acte fort, la condamnation le 1<sup>er</sup> septembre à des peines de prison avec sursis de salariés de Continental. Que l'on se rassure, les patrons qui les ont virés après avoir empoché des aides de l'Etat pendant des années, n'ont pas été poursuivis par la justice !

Quelques jours après, on apprenait que les banques avaient provisionné des milliards d'euros pour verser des bonus à leurs traders afin de les récompenser de leurs opérations spéculatives. Les banques, qui ont été sauvées par de l'argent public, c'est-à-dire le nôtre, vont donc bien. La Bourse aussi d'ailleurs et les 10 % des ménages les plus aisés qui détiennent la moitié du patrimoine total des Français n'ont donc pas de souci à se faire.

Par contre les 400 000 personnes qui ont été licenciées depuis le début de l'année ont raison de s'en faire car malgré les beaux discours, la crise n'est pas finie pour elles et les suppressions d'emplois vont continuer.

Les attaques du gouvernement aussi. L'été a été propice aux mauvais coups, comme la modification de la législation sur le travail du dimanche. La rentrée en annonce d'autres comme le projet de changement de statut de La Poste, première étape de sa privatisation, l'annonce d'une augmentation du forfait hospitalier et le déremboursement de médicaments, les attaques contre les retraites, sans compter les suppressions d'emplois dans la Fonction publique.

La question est de savoir si tout cela va encore continuer longtemps ou si nous allons être capables d'y mettre un coup d'arrêt et d'imposer un changement de politique. De ce point de vue, l'unité syndicale qui s'est réalisée le semestre dernier est un atout considérable. Cependant, les décisions prises après la grande journée du 19 mars, qui avait vu plus de trois millions de personnes dans la rue, n'ont pas été à la hauteur de la situation et n'ont pas permis d'engager le bras de fer nécessaire pour faire céder le gouvernement. Il est de la responsabilité du mouvement syndical de faire des propositions d'actions qui permettent des mobilisations efficaces des salariés : soutenir nationalement les luttes en cours, les coordonner, préparer une grève générale interprofessionnelle.

## La crise n'est pas finie !

Sans surprise, le moindre frémissement de la conjoncture économique est présenté comme le début de la fin de la crise. Au-delà de l'indécence qu'il y a à parler de fin de crise alors que les licenciements continuent, que le chômage explose et que le pouvoir d'achat diminue, certains prennent leurs désirs pour des réalités.

### la finance n'est pas assainie

La crise financière semble terminée. Les banques ont été renflouées grâce à l'argent public et ont pu reconstituer leurs profits sans rien changer à leurs comportements habituels. Cependant, rien n'est fondamentalement réglé. Tout d'abord, le problème des "actifs toxiques", issus de la crise des subprimes, n'est pas encore résolu que ce soit aux Etats-Unis ou en Europe. Le Fonds monétaire international (FMI) indiquait en avril dernier qu'il restait 750 milliards de dollars à déprécier dans les banques européennes !

De plus, un certain nombre de bombes sont cachées au sein du système financier. D'une part, les *leveraged buy-out* (LBO), rachat d'entreprises par endettement. Rien qu'en France, les LBO représentent 60 milliards d'euros, dont la moitié seraient non remboursables à cause de la crise. Plus globalement, les banques risquent de subir le choc en retour des entreprises insolubles qui ne pourront pas honorer leurs créances. D'autre part, les banques des pays d'Europe centrale et orientale sont au bord de la faillite. Or ces banques appartiennent aux grandes banques occidentales. Enfin, le risque de nouvelles bulles n'est pas exclu car les banques se sont relancées dans des opérations spéculatives, d'où l'augmentation des cours de Bourse.

### risque de spirale récessive

La crise économique bat son plein avec l'explosion du chômage (9,4 % en France) et les effets des plans de relance, qui en Europe, et particulièrement en France, étaient de faible ampleur, vont s'épuiser. Les gouvernements, au vu des déficits budgétaires, vont probablement limiter les dépenses publiques, ce qui aura inévitablement des effets sur l'activité économique. L'endettement des ménages ne pourra plus jouer son rôle d'entraînement, car, au-delà même du fait que les banques rechignent à prêter de l'argent dans la situation actuelle, les ménages sont déjà surendettés et ont recommencé, pour ceux qui le peuvent, à constituer une épargne de précaution.

Il y a donc un fort risque que la récession soit entretenue par deux facteurs : d'une part la demande des ménages va diminuer à cause de la baisse de l'emploi et du pouvoir d'achat ; d'autre part les dépenses publiques ne pourront pas se substituer à la demande privée. Dans cette situation, l'investissement des entreprises risque de rester atone. Dans le meilleur des cas, on aura une activité économique globalement stagnante avec un chômage de masse qui perdurerait... sauf à changer radicalement de politique économique.

C'est pourquoi l'Union syndicale Solidaires se bat pour un nouveau partage de la richesse produite qui soit favorable aux salariés avec l'objectif de satisfaire les besoins sociaux et de répondre aux impératifs écologiques.

## Taxe carbone : inefficace et injuste

Pour qu'une taxe écologique soit efficace, il faut à la fois que son montant soit dissuasif, pour que les gens concernés soient poussés à changer leur comportement, et qu'ils aient la possibilité de le faire, faute de quoi cette taxe est totalement injuste. Force est de constater que la taxe carbone que le gouvernement veut instaurer ne répond à aucune de ces conditions.

Tous les experts indiquent que son montant doit être d'au moins 32€ la tonne pour être efficace. Or, nous nous retrouvons face au fait du prince, qui décide seul d'une taxe à 17€. L'idée d'une taxe écologique est foulée aux pieds, vidée de son contenu et l'absence inévitable de résultat lui fera perdre toute crédibilité.

**Le 7 octobre : journée internationale de mobilisation pour un travail décent à l'appel de la Confédération syndicale internationale (CSI). Solidaires s'y associe.**

De plus, le fait que cette taxe ne touche pas l'électricité va pousser à une plus forte consommation d'électricité au lieu d'imposer de nouvelles normes de construction et plus globalement de pousser à la sobriété énergétique.

L'exemple des transports, qui restent le principal émetteur de CO<sub>2</sub>, illustre l'incohérence gouvernementale. Tout le monde affirme qu'il faut transférer du trafic de la route sur le rail. Mais le gouvernement vient de baisser la taxe à l'essieu et

annonce des compensations fiscales supplémentaires pour aider les entreprises de la route. Pendant ce temps, la SNCF ne récupérera pas toute sa taxe professionnelle et annonce la suppression de 60 % de ses wagons de fret jugés les moins rentables.

Les comportements de consommation ne changeront pas si des alternatives ne sont pas offertes. Inciter à moins utiliser la voiture nécessite d'améliorer la qualité et la rapidité des transports collectifs. Baisser la consommation de chauffage impose une politique de rénovation massive des bâtiments. Offrir le choix de consommer autrement nécessite une politique environnementale de transfert du trafic routier vers des modes plus respectueux de l'environnement, de réorientation des investissements vers les énergies renouvelables et les projets écologiquement soutenable, de protection et financement collectif des biens publics mondiaux tels que l'énergie, les forêts, la terre et l'eau...

Rien de tout cela n'est projeté. La taxe carbone n'empêchera pas les plus riches de continuer à se comporter comme avant et les autres d'être frappés aveuglément pour des comportements qu'ils n'ont, dans la plupart des cas, pas choisis et qu'ils n'auront souvent pas la possibilité de changer.

## Votation citoyenne sur La Poste samedi 3 octobre

L'avenir du service public concerne tous les usagers. C'est pour traduire cette idée dans la réalité que le Comité national contre la privatisation de La Poste a demandé au président de la République d'organiser un référendum sur l'avenir de La Poste comme il en a la possibilité. Le président de la République a décidé d'ignorer cette demande et de passer en force en faisant adopter le 29 juillet le projet de loi par le Conseil des ministres avec l'intention de le faire passer devant le Parlement avant la fin de l'année.

Dans cette situation, les postiers ont engagé un processus de mobilisation et le Comité national a décidé d'interpeller directement nos concitoyens et d'organiser une consultation populaire le 3 octobre dans toute la France.

Il s'agit par là d'obliger le gouvernement à reconsidérer sa position pour engager un véritable débat public sur l'avenir du service public postal.

De nombreux contacts ont été pris, notamment avec les associations d'élus, et des maires s'engagent les uns après les autres à organiser ces consultations sur le territoire de leur commune.

Pour tous renseignements : [www.appelpourlaposte.fr](http://www.appelpourlaposte.fr)

## Retraites, les mauvais coups se préparent !

François Fillon n'en fait pas mystère, le gouvernement veut reporter l'âge de départ à la retraite à 67 ans pour la plus grande joie du Medef. Le Conseil d'orientation des retraites (COR) prépare pour le début 2010 un nouveau rapport et se discutent en son sein des projets visant à en finir avec le système actuel des retraites.

Pourtant, les réformes, ou plutôt les contre-réformes, de celle de Balladur en 1993 à celle de Fillon en 2003 en passant par celle des régimes spéciaux en 2007 et les mesures prises pour les retraites complémentaires du secteur privé Arcco/Agirc, ont abouti à une baisse considérable du niveau des pensions.

Et cependant, Gouvernement et Medef veulent continuer. L'argument est toujours le même : il faudrait travailler plus longtemps car l'espérance de vie augmente. Pourtant le fait qu'elle augmente depuis plusieurs siècles n'a pas empêché la baisse du temps de travail ni aussi celle de l'âge de départ à la retraite.

Il est pourtant possible d'équilibrer le système de retraite en augmentant légèrement les cotisations patronales. La compétitivité des entreprises, dont on nous rebat les oreilles, pourrait même être sauvegardée, si, dans le même temps, on baissait dans la même proportion les dividendes des actionnaires qui ont considérablement augmenté ces dernières années.

Evidemment le Medef refuse et le gouvernement qui lui est tout dévoué veut augmenter l'âge de départ à la retraite de sept ans !

Plus pernicieux encore est le projet discuté au COR qui vise à bouleverser le système actuel par répartition pour instaurer un système par points basé sur la "neutralité actuarielle". Chaque salarié accumulerait durant sa carrière un certain nombre de points dont la valeur serait fixée par l'organisme de retraite suivant les nécessités

du moment. Non seulement la pension dépendrait de la totalité de la carrière et non pas des meilleures années, ou des six derniers mois dans la fonction publique, mais encore le salarié n'a dans ce système aucune garantie de son montant. C'est ce qui est appliqué aujourd'hui dans les retraites complémentaires du secteur privé.

L'introduction de la neutralité actuarielle, selon laquelle les sommes perçues pendant la durée de la retraite doivent correspondre à celles versées durant la vie active, suppose d'introduire l'espérance de vie au moment du départ à la retraite comme variable de calcul de la pension. Comme l'espérance de vie augmente, la pension baisserait... sauf à travailler plus longtemps.

De plus, un tel système serait particulièrement défavorable aux femmes dont l'espérance de vie est supérieure aux hommes et qui, victimes de carrières discontinues et précaires, verraient leurs retraites encore plus amputées.

**Retraite des femmes : le trompe-l'oeil de la communication gouvernementale**  
**Les femmes bénéficient actuellement dans le secteur privé d'une bonification de 2 ans lorsqu'elles ont un enfant. Le gouvernement, après avoir voulu remettre en cause cette disposition, a annoncé son maintien. En fait, il a décidé de faire passer cette bonification à un an et de laisser le choix de l'autre année dans le couple entre l'homme et la femme. Alors que les femmes ont déjà déjà une retraite beaucoup plus faible que les hommes - 44 % des femmes valident une retraite complète contre 86 % des hommes -, une telle mesure aggraverait encore les inégalités. De plus, rejeter dans la sphère privée ce qui relève d'une politique publique est inacceptable.**